

FORMATION PSC 1

Prévention et Secours Civiques de Niveau 1



Public concerné

Tout public âgé de 10 ans minimum

Pré-requis : Aucun

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures = 3h FOAD et 4h présentiel

Participants : 8 à 10 stagiaires

Attestation : Certificat de compétences PSC1

Actualisation : conseillée tous les 4 ans

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur PSC à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet :

www.udsp72.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret PSC1

Déroulé pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Renseignements

UDSP 72

15, BD SAINT MICHEL - CS90035 - 72190 COULAINES

Tel : 02 43 54 67 39 - E-mail : secretariat.udsp72@sdis72.fr - www.udsp72.fr

Association loi 1901 - N°SIRET : 402 280 143 000 15- CODE APE : 8899A

Organisme formation 52 72 019 30 72 en date du 20 Aout 2021 à la DREETS –

Renouvellement de l'arrêté préfectoral en date du 8 avril 2021 à la préfecture de la Sarthe